



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, que le conseil municipal procédera, lors de la séance ordinaire du 13 avril 2026 à 19h30, tenue dans la salle du conseil située au 2215, boulevard Valcartier, à l'étude de la demande de dérogation mineure suivante :

1.1. Dérogation mineure – 20, rue Sioui – lot 2 196 257

La demande vise à autoriser, pour le lot 2 196 257, un frontage de 6,44 mètres, alors que l'article 4.2.2 du Règlement de lotissement n° 264 prescrit un frontage minimal de 50 mètres pour un lot situé en bordure d'un lac ou d'un cours d'eau dans ce secteur.

L'acceptation de la demande permettrait de rendre le lot admissible à l'usage « habitation unifamiliale (H-1) », lequel est autorisé dans la zone RU-7.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le Conseil lors de la séance susmentionnée.

DONNÉ À SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER CE 27 MARS 2026.

Heidi Lafrance, Directrice générale/Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Heidi Lafrance, Directrice générale/Greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public concernant la demande de dérogation mineure pour le lot 2 196 257 le 27^e jour du mois de mars 2026 aux endroits suivants :

- L'Hôtel de Ville de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier
2215, boulevard Valcartier, Saint-Gabriel-de-Valcartier
- Site internet de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier

DONNÉ À SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER CE 27 MARS 2026.

Heidi Lafrance, Directrice générale/Greffière-trésorière